



LA TAILLE DE HAIES

Les circonstances de l'accident :

Pour finaliser la taille du haut d'une haie de thuyas d'une hauteur de 3.5 mètres et d'une largeur d'1.5 mètre, l'agent s'est positionné sur le dessus à partir de la benne d'un camion stationné le long de la haie. Au moment de redescendre, l'agent est passé à travers la haie et s'est retrouvé au sol.



Les conséquences de l'accident :

L'agent présente une vertèbre cassée et une autre abîmée. Cet accident a entraîné un arrêt de plus de 130 jours.

L'analyse :

La haie où s'est produit l'accident n'est pas accessible en totalité dans sa périphérie. La présence d'un arbre à proximité empêche l'accès sur l'un des côtés. Le haut de cette haie est de ce fait habituellement taillé à l'aide d'une nacelle élévatrice. Exceptionnellement, compte tenu qu'aucun autre travail ne nécessitait la location d'une nacelle, le choix a été fait d'intervenir sans.

LES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX DE TAILLE

- **Coupure** avec les lames en mouvement (débourrage...) ou à l'arrêt (transport, entretien...)
- **Chute de hauteur** de l'agent (travail en hauteur)
- **Chute** lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté
- **Projection** d'éclats de bois au niveau du corps ou du visage de l'agent
- **Brûlure** au contact du moteur
- **Incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant
- **Heurt** par un tiers lié à la circulation routière
- **Bruit** émis par la machine (émission généralement > à 100 dB(A))
- **Manutention manuelle** de la machine, de branches (dorsalgie)
- **Vibrations** de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains)

LES MESURES DE PREVENTION

PREPARATION DU TRAVAIL

- ✓ S'assurer que les **conditions météorologiques** sont favorables
- ✓ **Effectuer une reconnaissance** de la zone de travail (type de plantations, trous, fossés, fil de fer...)
- ✓ **Baliser la zone de travail. Installer une signalisation** temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique
- ✓ **Pour un travail en hauteur**, utiliser le moyen le plus adapté en donnant priorité aux dispositifs de protection collective (nacelle...). Le recours à un **taille-haie sur perche** permet également d'atteindre depuis le sol de grandes hauteurs. **Supprimer ou rabattre une haie** peut parfois s'imposer en cas d'accès difficile pour son entretien
- ✓ **Choisir une machine appropriée** au travail à réaliser (puissance, poids, taille de la barre de coupe...). En cas de longueurs de haie importantes, l'intervention d'un **lamier d'égavage** monté sur tracteur est une solution intéressante
- ✓ **Vérifier l'état d'usure des lames** (remplacer toute lame courbée, fissurée ou endommagée) et **les fixer solidement**
- ✓ S'assurer que les **dispositifs de sécurité** sont en place et fonctionnent correctement (protège-main, gâchette d'accélération, silencieux, système anti-vibrations...)
- ✓ **Faire le plein d'essence** avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré. Utiliser un **bidon homologué** pour les carburants. **Ne pas fumer**
- ✓ Mettre les **équipements de protection individuelle** nécessaires
- ✓ **Démarrer** la tailleuse en la plaquant fermement au sol avec la main gauche
- ✓ **Contrôler** le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (contrôler le ralenti : les lames doivent être immobiles si la manette de gaz est au repos)
- ✓ Disposer **d'une trousse de premiers secours** et avoir au minimum **deux agents formés aux gestes de premiers secours** sur le chantier
- ✓ Assurer un **suivi médical régulier** des agents par le médecin de prévention. **Vaccination anti-tétanique obligatoire** à jour

PENDANT LE TRAVAIL

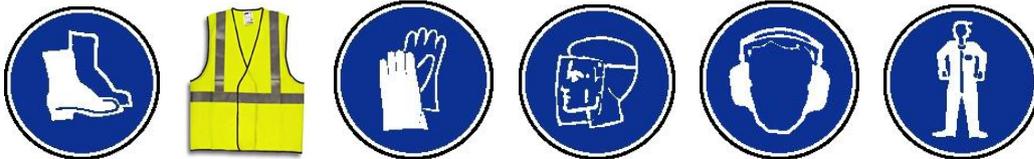
- ✂ **Assurer un périmètre de sécurité** suffisant autour de la zone de travail
- ✂ **Travailler en position stable** en tenant toujours l'appareil **à deux mains et devant soi**
- ✂ **Dégager la zone travail** en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier. Dans ce cas, poser la machine au sol ou la tenir par la poignée avant.
- ✂ **En cas de bourrage, arrêter le moteur**
- ✂ Procéder à **l'inspection régulière des lames** afin de s'assurer qu'elles sont solidement maintenues et ne présentent aucune dégradation
- ✂ **En cas d'endommagement des lames, les changer immédiatement**
- ✂ Dans la mesure du possible, **refaire le plein d'essence quand le moteur est froid**. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. **Ne pas fumer**

APRES LE TRAVAIL

- ◆ Pour le transport et le remisage de la machine, **protéger les lames** au moyen du fourreau de protection
- ◆ Avant toute intervention d'entretien, **arrêter le moteur et débrancher la bougie**
- ◆ Assurer un **entretien régulier** de la tailleuse (nettoyage, lubrification, affûtage...)
- ◆ **Ranger** la tailleuse

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ❑ **Chaussures de sécurité** montantes ou **bottes de sécurité**
- ❑ **Vêtements de travail** ajustés et longs (pantalons et manches longues)
- ❑ **Vêtement de signalisation** à haute visibilité de classe 2 minimum si intervention sur la voirie
- ❑ **Gants** (résistants aux coupures et perforations)
- ❑ **Protection auditive** (casque antibruit ou bouchons d'oreilles)
- ❑ **Visière de protection** (grillage métallique ou plastique)



Documents utiles du CDG 50 :

- ❖ Fiche de poste n°4 « L'utilisation d'une tailleuse de haies »
- ❖ Fiche prévention n°2 « Le travail en hauteur »
- ❖ Fiche prévention n°5 « La signalisation temporaire de chantier »
- ❖ Fiche prévention n°6 « Les équipements de protection individuelle »
- ❖ Fiche prévention n°7 « La trousse de premiers secours »
- ❖ Fiche prévention n°11 « La vaccination professionnelle »
- ❖ Fiche prévention n°16 « Le stockage et le transport de carburant »
- ❖ Fiche prévention n°17 « Les chantiers forestiers »



Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à nos conseillers en Santé et Sécurité au Travail.

Ce document est également disponible sur www.cdg50.fr